DLP 22-4-81688806

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE n°534 AD

EDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

GRANDES CULTURES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars. 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Régisseur des recettes DDA
C.C.P 8604-02 D NANTES

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant J. THIAULT N° 534 AD

CEREALES

+ BLE D'HIVER

Du fait des conditions climatiques, la végétation a considérablement avancé au cours de la semaine passée. En fonction de la date de semis et de la situation géographique, on peut trouver des parcelles du stade 1 noeud jusqu'au stade 2 noeuds ; certaines même sont au stade 8 (dernière feuille enroulée).

MALADIES DU PIED

Les résultats des sondages du 15 Avril sont résumés dans le tableau ci-dessous.

	Maine-et-Loire	Loire-Atl.	Sarthe	Mayenne	Vendée	
					Bocage	Plaine
	BLE	BLE	BLE	BLE	BLE	BLE
Piétin verse	0 à 42 %	0 à 15 %	0 à 4 %	0 à 6 %	0 à 40 %	0 à 16 %
Fusariose	0 à 30 %	4 à 15 %	0 à 34 %	2 à 24 %	0 à 42 %	0 à 44 %
Rhizoctone	0 à 26 %	4 à 22 %	0 à 10 %	0 à 22 %	0 à 28 %	0 à 18 %

Ce tableau appelle les observations suivantes :

1°) Le développement du piétin verse est exceptionnellement tardif dans la majorité des cas. Toutefois son évolution a été récemment rapide en Vendée, en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire ; elle a été beaucoup plus lente dans la Sarthe et la Mayenne. Actuellement, cette maladie est localisée sur les 3ème et 4ème gaine, dans les départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de la Vendée. Elle reste encore localisée sur la seconde gaine, dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe. En conséquence, il convient de prendre, dès maintenant, la décision d'intervenir. En fonction des résultats de comptages réalisés sur 25 pieds pris au hasard, dans chaque parcelle, il y a lieu de tenir compte impérativement des critères suivants pour décider l'intervention.

a) Parcelles à potentiel à haut rendement, c'est-à-dire les parcelles ayant présenté plus de 250 pieds au m2, à la sortie de l'hiver

Dans ce cas, l'intervention doit être réalisée avec une spécialité à large spectre d'activité, c'est-à-dire active également contre l'oïdium, les rouilles et la septoriose du feuillage, si un pied sur 10 présente les symptômes du piétin. Dans ce cas, le traitement sera très bien rentabilisé.

b) Parcelles à potentiel à bon rendement, c'est-à-dire dans lesquelles on a dénombré 200 à 250 pieds au m2, à la sortie de l'hiver

Comme précédemment, le traitement sera fait avec une spécialité à large spectre d'activité lorsqu'un pied sur 10 présente les symptômes du piétin. Dans ce cas, l'intervention sera rentabilisée.

5

.../...

c) Parcelles à potentiel à faible rendement, c'est-à-dire dans lesquelles moins de 200 pieds au m2, ont été dénombrés à la sortie de l'hiver.

Si au cours des sondages, un pied sur 5 présente des symptômes de piétin, il convient d'employer une spécialité renfermant un fongicide du type carbendazime ou bénomyl. Nous rappelons cependant que dans ce cas, le traitement sera très difficilement rentabilisé.

- SEPTORIOSE DU FEUILLAGE

On constate, dans tous les départements, la présence de la maladie sur les feuilles basses. Elle ne présente un caractère de gravité que dans les blés à très forte densité. C'est la raison pour laquelle nous avons conseillé l'emploi, contre le piétin, d'une spécialité à large spectre d'activité.

- OIDIUM

On constate une sensible progression de l'oïdium dans les blés à forte densité. Là, également, la spécialité à large spectre d'activité, conseillée contre le piétin, dans ce type de culture, permettra une lutte efficace.

- ROUILLE BRUNE

La maladie a été observée, localement, dans tous les départements mais elle ne présente aucun caractère de gravité.

+ ORGES D'HIVER

Du fait des conditions climatiques, la végétation a considérablement évolué, et les orges tardives arrivent au stade 2 noeuds.

- RHYNCHOSPORIOSE

La maladie se rencontre dans toutes les cultures, et s'étend. Il y a donc lieu de terminer dans les meilleurs délais, le traitement conseillé dans la dernière note.

- ROUILLE JAUNE

Les premiers symptômes ont été observés dans la région de Noyant-Méon, en Maine-et-Loire, sur la variété Sonja.

Nous rappelons que cette maladie se traduit par la présence, sur le limbe des feuilles, de pustules de petite dimension, de coloration jaune pouvant tirer sur l'orange. Ces pustules, nombreuses, sont groupées, et leur agglomération constitue des stries pouvant atteindre plusieurs centimètres de long. Cette disposition des pustules, et leur couleur, empêchent toute confusion avec la rouille naine.

Cette maladie évolue actuellement lentement. Cependant, dans les parcelles de variétés sensibles où la maladie est observée, on peut, lors du traitement dirigé contre la rhynchosporiose, utiliser un fongicide également actif contre elle.

- ROUILLE NAINE

Cette maladie se rencontre fréquemment mais ne présente aucun caractère de gravité.

COLZA

CHARANCONS DES SILIQUES

Le réseau de piégeage a capturé des charançons des siliques uniquement en Maine-et-Loire, dans la région de Noyant-Méon, et à St Hermine en Vendée. Ces charançons sont peu dangereux, dans les régions de l'Ouest. Il convient cependant de surveiller les cultures.

Il est rappelé que l'intervention se justifie lorsque l'on observe un insecte par plante, à l'intérieur des parcelles. Cette situation doit actuellement être tout-à-fait exceptionnelle. En cas de nécessité, le traitement est à faire actuellement mais il est rappelé qu'il y a lieu d'utiliser des spécialités réputées non toxiques pour les abeilles, et qu'il convient de respecter scrupuleusement la législation en vigueur. De plus, quelle que soit la spécialité utilisée, ne pas intervenir aux heures de butinage.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
des "PAYS DE LA LOIRE"

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 17 AVRIL 1981